

Responsabilité individuelle au lieu de mise sous tutelle

L'UDC soutient chaque être humain dans sa recherche individuelle du bonheur et de la satisfaction. Chacun doit cependant assumer la responsabilité de ses choix. Il ne serait pas acceptable que l'Etat décide finalement de la réussite ou de l'échec des projets de vie individuels. La famille doit continuer de jouer son rôle de pilier porteur de la société. Elle a besoin pour cela de beaucoup de liberté et d'un minimum d'interventions de l'Etat.

Non à l'étatisation de la famille

L'Etat intervient de plus en plus dans la vie de famille en privilégiant certaines formes d'organisation familiale. Des subventions publiques et allègements fiscaux pour l'entretien de crèches discriminent les familles tradition-



Des centaines de millions d'heures de travail bénévoles sont effectuées chaque année en Suisse: que ce soit par la prise en charge de parents, d'aides mutuelles ou de nombreuses associations.

nelles. L'Etat intervient même quand la société fonctionne parfaitement, par exemple en subventionnant des crèches d'enfants pour des parents qui n'en ont financièrement pas besoin. Tout porte à croire que ces mesures visent à modifier la société. L'Etat se mêle de plus en plus de l'éducation des enfants au lieu de se concentrer sur sa tâche de formation.

L'école est abusée

Sous le prétexte de dysfonctionnements inventés de toutes pièces, l'école est utilisée abusivement pour résoudre de prétendus problèmes, par exemple dans le domaine de l'éducation sexuelle, de l'utilisation des médias, de la consommation, voire pour l'»éducation politique». Ce comportement est à l'opposé d'une conception libérale exigeant que les parents assument la responsabilité de l'éducation de leurs enfants.

Egalitarisme

Les projets de réforme du droit de la famille et du mariage encouragent le refus des responsabilités et des engagements. Le mariage entre un homme et une femme est affaibli par le fait qu'on donne la même valeur à toutes les formes de cohabitation. Il est même question d'accepter la polygamie. Le partenariat aujourd'hui déjà admis et réglementé dans la loi de deux personnes du même sexe va être considéré comme un mariage. Il est également prévu de mettre en place des mécanismes afin que la cohabitation d'adultes et d'enfants soit automatiquement considérée après un certain temps comme une famille. C'est dire qu'on ouvre toutes grandes les portes aux abus et à l'arbitraire. Des problèmes considérables s'annoncent pour le droit successoral, les assurances sociales, le droit du divorce, les obligations d'entretien ou encore le droit fiscal. Des réformes de ce genre ne conduisent pas à une société plus libérale, mais à une étatisation de la vie privée. Elles menacent des cellules essentielles de la société comme la famille, les associations, fondations, églises, rapports de voisinage ou encore les communautés de quartiers ou villageoises, toutes formes de cohabitation qui existent indépendamment de l'Etat.

Libre expression des opinions sans muselière

Acceptée de justesse par le peuple en 1994, la norme pénale contre le racisme doit être supprimée. La jurisprudence qui s'étend constamment sur cette thématique illustre l'absurdité de cette norme pénale. Le recours au droit pénal pour empêcher l'expression d'opinions ou pour intimider les personnes qui défendent ces opinions est profondément antidémocratique.

Renforcer la famille

La famille et, avec elle, le mariage entre un homme et une femme forment la base de notre société. Les parents et les enfants méritent une sollicitude particulière de l'Etat. Des couples de parents ou des personnes élevant seules des enfants assument la responsabilité de l'éducation et du développement de leurs enfants en leur offrant amour et protection. L'enfant y apprend les principes de l'entraide et du respect mutuel ainsi que la capacité de gérer des conflits.

Réévaluer le bénévolat

Un travail précieux est fourni quotidiennement non seulement dans le cadre des emplois payés, mais aussi dans les cercles privés, qu'il s'agisse de l'aide entre voisins, des soins donnés à des parents ou de la garde d'enfants. Ce travail est de plus en plus déprécié et marginalisé par une professionnalisation outrancière. Des crèches d'enfants ou des écoles de jour ne remplacent pas l'amour et la sollicitude des parents. L'éducation des enfants, de leur naissance jusqu'à leur majorité, est de la responsabilité des parents et ne saurait être déléguée à l'Etat. Ce qui compte pour les jeunes, à côté du soutien et de la reconnaissance, ce sont de bonnes possibilités de développement, de formation et de perfectionnement dans un contexte où ils se sentent estimés et où ils peuvent s'épanouir. L'UDC soutient donc aussi les sociétés et les organisations de jeunesse qui contribuent à une conception intelligente de la vie et des loisirs et elle rend hommage au bénévolat.

Non à la lutte des sexes

Les hommes et les femmes doivent se compléter. Non pas le sexe, mais uniquement les aptitudes personnelles doivent décider de la fonction que peut exercer une personne. Mêmes droits et même salaire pour un travail équivalent pour les femmes et les hommes, voilà un principe naturel aux yeux de l'UDC. Cet objectif n'est servi ni par les bureaux d'égalité des droits, ni par des réglementations bureaucratiques comme une police des salaires ou des quotas féminins. L'UDC s'oppose à tout égalitarisme primaire et mise sur un engagement responsable et basé sur l'esprit du partenariat de l'homme et de la femme dans la famille, la société, la vie professionnelle et en politique.



La responsabilité individuelle et l'autodétermination de la famille doivent être renforcées. Il faut que cesse la tendance à étatiser la famille.

L'UDC

- s'engage pour la responsabilité individuelle et l'autodétermination des familles et des parents et rejette l'étatisation croissante de la famille et des enfants;
- exige que la plus petite et la plus importante cellule de notre société, la famille, puisse vivre en liberté et sans tutelle de l'Etat;
- ne veut ni polygamie, ni égalité complète des droits entre le partenariat homosexuel et le mariage entre deux personnes de sexe opposé;
- s'oppose à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels;
- refuse un congé parental ou paternel imposé par l'Etat;
- reconnait la femme et l'homme comme partenaires égaux en droit dans la vie professionnelle et la société;
- refuse des quotas imposés par l'Etat et la politique des genres;
- demande la suppression des bureaux d'égalité des droits et d'autres services publics qui réglementent la vie privée des gens dans le but de rééduguer la société;
- ne veut pas de structures d'accueil de jour imposées par l'Etat, mais donne la préférence à des offres judicieuses au niveau des communes; ces offres doivent répondre à un réel besoin et leur financement doit être essentiellement privé;

POSITIONS

L'UDC

- soutient la cohabitation des familles fondée sur des associations, des rapports de voisinage, des églises ainsi que des communautés villageoises ou de quartier;
- demande le renforcement de la liberté d'expression et la levée de la norme pénale antiracisme.

AVANTAGES 🕇

Les avantages que m'apporte cette politique:

- comme individu, un maximum de liberté et un minimum de mise sous tutelle par l'Etat;
- ✓ comme famille, la liberté de s'épanouir et la protection contre l'intervention de l'État dans l'éducation des enfants;
- ✓ comme enfant, amour et protection au sein de la famille;
- comme célibataire, je n'ai pas à payer encore plus pour les autres;
- ✓ l'égalité des droits dans les rapports entre l'homme et la femme.